

Directeur exécutif adjoint

Bruxelles, 1er avril 2016

Session de travail C – Exportations d’armes en Europe

Document de référence

Conférence interparlementaire sur la PESC/PSDC, La Haye, 7 avril 2016

L'Europe a une industrie de la défense très fragmentée qui soutient les différents ministères nationaux de la défense dans leur volonté d'acquérir suffisamment de ressources sur le terrain, soit à des fins nationales, soit dans le cadre d'opérations internationales de l'UE, de l'OTAN, de l'ONU ou d'autres organisations.

Personne ne remet en question la légitimité des besoins qu'ont les États membres en matière de sécurité et de souveraineté nationales et, dans un contexte plus large, de sécurité européenne.

Tous les États membres, quelle que soit leur taille, se heurtent néanmoins à la contradiction entre, d'une part, la croissance exponentielle des coûts liés au développement et à la production d'équipements de défense et, d'autre part, les coupes budgétaires dans le domaine de la défense. Ils sont également confrontés au double enjeu d'une base industrielle encore fragmentée, caractérisée par une surcapacité, et d'une demande fragmentée fondée sur un mode de pensée national.

Le secteur souffre de l'absence de nouveaux programmes européens de défense de grande envergure et dépend de plus en plus de l'exportation vers des pays en dehors de l'Europe. Ce transfert de technologie a pour conséquence que les clients d'aujourd'hui peuvent devenir les concurrents de demain.

Le résultat est qu'aucun État membre – même les plus grands comme la France et le R-U – n'est capable d'acquérir et d'entretenir un programme complet de moyens de défense.

Il n'y a qu'une seule solution : plus de coopération, entre gouvernements et entre les gouvernements et le secteur. Les gouvernements nationaux sont confrontés à un choix difficile : coopérer pour acquérir davantage de ressources ou prendre le risque de tout perdre.

Les gouvernements doivent coopérer davantage et de façon plus systématique afin d'harmoniser les exigences nécessaires pour combler leur déficit critique de ressources. Sans vouloir les évoquer tous, citons néanmoins quelques exemples : ravitaillement en vol, communication par satellite, munitions à guidage de précision, ISTAR, etc.

Il est étonnant de constater que les États membres sont prêts à déployer conjointement leurs troupes dans le cadre d'opérations ponctuelles, mais non de coopérer afin

d'équiper ces troupes des outils interopérables leur permettant de mener leur mission à bien avec un minimum de pertes de vies humaines.

Une interdépendance beaucoup plus poussée est nécessaire pour développer en commun les ressources de demain.

Un autre avantage serait que les États membres adoptent un véritable régime plus contraignant pour la sécurité d'approvisionnement, ce qui est une condition *sine qua non* à la confiance et à la transparence.

Au sein de l'UE, la Commission et l'AED travaillent sur la question de la sécurité d'approvisionnement pour aider les États membres.

Les ressources de demain nécessitent aujourd'hui des investissements en recherches et technologie (R&T). Malheureusement, les investissements nationaux en R&T sont pratiquement à l'agonie. Ce mouvement doit être inversé si nous voulons pouvoir développer les systèmes dont nos troupes auront besoin. Les États-Unis – une fois de plus – prennent les devants avec leur troisième stratégie de compensation (*Third Offset Strategy*). Cette politique n'a rien à avoir avec de la participation industrielle, mais beaucoup en revanche avec l'exploitation des avancées majeures réalisées dans les technologies civiles et à double usage. L'Europe doit faire de même.

En ce qui concerne le secteur de la défense, il convient de définir des règles de jeu cohérentes afin de créer un marché ouvert à la concurrence transfrontalière et de rendre les filières d'approvisionnement transparentes, de façon à ce que chaque entreprise – quelle qu'en soit l'origine – soit sur un pied d'égalité avec ses concurrents.

La conséquence inévitable est que le secteur devra poursuivre une restructuration majeure, avec des fusions transnationales, pour préserver la liberté d'action de l'Europe. Il ne s'agit pas – j'insiste sur ce point – de former une Europe-forteresse, mais de s'assurer que l'Europe a les moyens de réagir si le besoin s'en fait sentir.

Le climat sécuritaire actuel en Europe interdit de ne rien faire. L'Europe doit se reprendre et montrer qu'elle peut être et rester un acteur crédible de la sécurité, et non un simple consommateur.

Face à l'attention croissante des États-Unis pour le Pacifique, face aux importantes coupes budgétaires dans le domaine de la défense suite à la crise financière, face à un environnement sécuritaire de plus en plus volatile en raison des menaces de terrorisme, d'attaques hybrides ou de cyberattaques, de la crise des réfugiés, sans compter les menaces conventionnelles, l'Europe doit se réveiller, et se réveiller maintenant.